

PHOTO



## Fédération ÉRVÉ FRANCE

10 Allée des Mésanges 86550 Mignaloux-Beauvoir

Association régie par la loi de 1901 – déclaration n°630 parue au J.O du 02 octobre 2010

N° W362003322 - SIRET : 842 270 316 00016

Site : [www.erve-france.org](http://www.erve-france.org)

## FICHE D'INSCRIPTION STAGIAIRE / ASSOCIATION ÉRVÉ

### ◆ ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

L'Association locale s'engage à ce que les cours des deux niveaux de la formation soient dispensés au stagiaire par un formateur agréé ayant une licence de marque ÉRVÉ©. La formation se déroule sur une période de deux ans, un weekend par mois. Ces deux niveaux sont indissociables.

L'Association s'engage également à accompagner le stagiaire à l'examen de Praticien en Réflexologie Vectorielle ÉRVÉ prévu à la fin du niveau 1 de la formation.

Un logiciel spécialement créé pour ERVE « VisuErve Premium » sera disponible après le passage du diplôme interne ERVE.

### ◆ ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Afin de mieux appréhender sa future formation, un entretien d'information et une séance de réflexologie vectorielle, est obligatoire avant inscription pour le futur stagiaire. Aucune inscription par internet, ni par courrier ne sera validée sans l'entretien.

Le stagiaire s'engage à régler la totalité du niveau 1 de la formation, soit 3439€ avant la date du passage de son Certificat interne de Praticien en réflexologie vectorielle.

Un carnet de suivi sera remis au stagiaire dès le 1er stage.

Le stagiaire s'engage à suivre sa formation suivant les dates définies par l'association ÉRVÉ locale, de participer activement aux ateliers pratiques, de ne pas reproduire ou diffuser les cours ÉRVÉ d'aucune manière, ceci l'exposerait à des poursuites judiciaires pour vol de propriété intellectuelle.

La qualité de la formation est conditionnée par l'investissement de chaque stagiaire à être actif lors des ateliers pratiques.

La formation pouvant ne pas convenir au stagiaire, celui-ci pourra alors choisir de ne plus la poursuivre après le 1er stage. Cependant, dès le 2ème stage, l'intégralité du montant de la formation sera dû, sauf en cas de force majeure et après délibération du Conseil d'Administration de l'Association Locale.

Les stagiaires, qui, de manière exceptionnelle ne peuvent pas assister à un stage, ont la possibilité de le rattraper dans n'importe quelle école ERVE ou par un cours particulier prodigué par leur formateur ou un formateur en formation, dans la mesure des disponibilités des formateurs.

Dans ce dernier cas, le rattrapage se fait en une journée, le montant dû sera le même qu'un weekend et un décompte de 8h au lieu de 16h figurera sur le carnet de présence.

Après la formation, il est possible au stagiaire de réintégrer un ou plusieurs stages pour approfondir leur formation de base, celui-ci sera facturé 85 €.

## ✦ EXAMENS

Avant de pouvoir s'inscrire à l'examen interne de Praticien en Réflexologie Vectorielle ÉRVÉ, le stagiaire devra :

- ✓ justifier de 288 heures de pratique encadrée
- ✓ avoir participé activement à 24h minimum de pratique encadrée, dans des manifestations (salons) programmées par les associations ERVE, sur au moins 3 évènements différents.

### ▸ Passage de l'examen interne de Praticien en réflexologie vectorielle ERVE

**Quand :** à la fin du cursus de niveau 1 (2e année) et validé par la commission d'examen si les compétences requises sont acquises.

**Lieu :** Châteauroux.

### ▸ Remise du certificat interne de Praticien en réflexologie vectorielle ERVE à la fin du niveau 2 (ERVOLUTION)

### ▸ Résultats des examens déposés en Préfecture pour validation, au terme du niveau 2.

## ✦ INSCRIPTION

Les frais d'inscription à l'examen sont inclus dans le coût de la formation.

### Sont à renvoyer à l'école locale :

- 2 exemplaires complétés, signés et datés
- une photo d'identité
- un chèque d'inscription de 230€ (correspondant au paiement du 1er stage et des frais de cotisation)

Votre école locale vous renverra un exemplaire signé.

## ✦ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'Association Locale sera remis au stagiaire sur demande, avec la fiche d'inscription, qui, en le signant, accepte toutes les conditions qui y sont stipulées.

## COÛT TOTAL DE LA FORMATION (3693€)

Coût du niveau 1 de la formation = 3439€

- ➔ 230€ d'inscription (inclus le 1er stage de formation + les frais de cotisation à l'association de la 1ère année).
- ➔ 2955€ (possibilité de paiement fractionné (15 x 197€). Les frais de cotisation à l'association de la 2ème année, et tous les supports écrits sont inclus.
- ➔ 254€ (possibilité de paiement fractionné (2 x 127€) pour le dernier stage ERVESPE.

**La totalité de ce montant sera à régler avant le passage de l'examen.**

Coût du niveau 2 de la formation = 254€

- ➔ 127€ pour chacun des deux stages ERVEPALM et ERVOLUTION d'une journée (possible uniquement après l'obtention du certificat de Praticien en réflexologie vectorielle).

**Le stagiaire règlera directement cette somme le jour même du stage au formateur.**

## INFORMATIONS SUR LE STAGIAIRE

Nom Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Email : .....

Lieu de formation souhaité : .....

Comment nous avez-vous connu ? .....

Tampon de l'école :

Cadre réservé à l'association  
NUMERO D'ADHÉRENT

Fait en deux exemplaires à : ..... Date : .....

Signatures : Le stagiaire

Le Président de l'Association Locale

Votre inscription sera validée à réception du règlement qui accompagne la fiche d'inscription.

*NOTA : vos données personnelles ne sont utilisées qu'en interne pour les besoins d'ERVE et ne seront cédées en aucun cas à un organisme externe quelconque sans votre accord.*